

PRE-JURY
CHALLENGE DE LA COMMUNE LA PLUS SPORTIVE DE PICARDIE 2013
Mercredi 6 novembre 2013 à 9h30 à l'Auberge de Jeunesse d'Amiens

Présents : Jean-Michel Baudalet (CROS), Anne-Sophie Devillier (DRJSCS), Sébastien Leullier (Conseil régional), Hubert Louvet (CROS), Daniel Pipart (CROS), Xavier Vaucheret (CROS)

Arnaud Sellier assiste à la réunion.

Hubert Louvet ouvre la réunion à 9h30 et remercie les participants pour leur présence.

1/ Rappel du règlement

--> cf. annexe "règlement"

2/ Présentation des dossiers reçus

--> cf. annexe "tableaux synthétiques des dossiers reçus"

- 12 dossiers reçus

- 3 dossiers pour l'Aisne, 3 dossiers pour l'Oise, 6 dossiers pour la Somme

- Répartition des dossiers dans les différentes catégories

- * moins de 3 500 habitants : 7 dossiers (Flixecourt, Saint Valery sur Somme, Bucy-le-Long, Eppeville, Grandfresnoy, Crécy en Ponthieu, Beauquesne)
- * de 3 501 à 5 000 habitants : 1 dossier (Belleu)
- * de 5 001 à 10 000 habitants : 1 dossier (Longueau)
- * de 10 001 à 30 000 habitants : 3 dossiers (Nogent sur Oise, Château-Thierry, Noyon)

Compte tenu de l'article 2 du règlement (*Les communes déjà récompensées (2007 : Belleu, Abbeville ; 2008 : Moreuil ; 2010 : Flixecourt, Laon) doivent attendre deux sessions avant de pouvoir, de nouveau, se porter candidates*), le dossier de Flixecourt (catégorie moins de 3 500 habitants) n'est pas recevable. Un courrier officiel d'information a été rédigé et envoyé à la Mairie de Flixecourt.

3/ Réorganisation des catégories

Compte tenu du nombre de dossiers reçus, il est proposé de répartir les dossiers dans trois catégories :

- moins de 3 500 habitants : 6 dossiers (Saint Valery sur Somme, Bucy-le-Long, Eppeville, Grandfresnoy, Crécy en Ponthieu, Beauquesne)
- 3 501 à 10 000 habitants : 2 dossiers (Belleu, Longueau)
- 10 001 à 30 000 habitants : 3 dossiers (Nogent sur Oise, Château-Thierry, Noyon)

4/ Organisation du jury

Les six membres du jury se répartissent en deux groupes de trois personnes.

Le jury 1 est composé de Anne-Sophie Devillier, Hubert Louvet et Daniel Pipart. Il étudie le dossier de Belleu et les six dossiers des communes de moins de 3 500 habitants).

Le jury 2 est composé de Jean-Michel Baudalet, Sébastien Leullier et Xavier Vaucheret. Il étudie le dossier de Longueau et les trois dossiers de communes de 10 001 à 30 000 habitants.

5/ Décisions du jury

Après études des dossiers, il est décidé de visiter les communes suivantes :

- moins de 3 500 habitants : Bucy le Long et Saint Valery sur Somme
- 3 501 à 10 000 habitants : Belleu et Longueau
- 10 001 à 30 000 habitants : Château-Thierry et Noyon

Ces communes seront informées par courrier que leurs candidatures a retenu l'attention des membres du pré-jury et qu'elles recevront prochainement la visite du jury itinérant du challenge et qu'elles devront réaliser un clip vidéo ou un diaporama présentant les activités sportives de la commune qui sera présenté lors de la réunion du grand jury.

Les communes non retenues seront également informées par courrier et seront invitées à déposer de nouveau un dossier lors des prochaines éditions en fonction de l'évolution de leurs projets en cours.

6/ Organisation des visites du jury itinérant

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, la visite durera une demi-journée.

Pour les communes de 10 001 à 30 000 habitants, la visite durera une journée entière.

Il est souhaité que les visites du jury itinérant soient organisées avant la fin de l'année.

La répartition suivante est proposée :

Dates	Communes visitées	Membres du jury
Mercredi 27 novembre 2013	Bucy le Long Belleu	Anne-Sophie Devillier Sébastien Leullier Hubert Louvet Xavier Vaucheret
Mercredi 4 décembre 2013	Longueau Saint Valery sur Somme	Anne-Sophie Devillier Sébastien Leullier Jean-Michel Baudalet Daniel Pipart
Vendredi 13 décembre 2013	Noyon	Anne-Sophie Devillier Sébastien Leullier Daniel Pipart Xavier Vaucheret
Jeudi 19 décembre 2013	Château-Thierry	Anne-Sophie Devillier Sébastien Leullier Hubert Louvet Daniel Pipart Xavier Vaucheret

Les fiches d'évaluation des communes utilisées lors de la précédente édition seront actualisées en augmentant la taille de la partie "commentaires". Ces fiches d'évaluation remplaceront les comptes-rendus complets rédigés lors des précédentes éditions.

7/ Organisation du grand jury

Il est proposé d'organiser la réunion du grand jury en janvier 2014.

8/ Organisation des remises des prix

Il est proposé d'organiser les remises des prix après les élections municipales en avril et mai 2014.

La réunion se termine à 12h00.

Hubert LOUVET

Secrétaire général du CROS de Picardie



CHALLENGE DE LA COMMUNE LA PLUS SPORTIVE

REGLEMENT 2013

Article 1

Le Comité régional olympique et sportif de Picardie organise, en partenariat avec le Conseil régional de Picardie et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, le **challenge de la commune la plus sportive de Picardie**.

Article 2

Le concours est ouvert à quatre catégories de communes :

- ↪ **moins de 3 500 habitants**
- ↪ **de 3 501 à 5 000 habitants**
- ↪ **de 5 001 à 10 000 habitants**
- ↪ **de 10 001 à 30 000 habitants**

Toutefois, si un nombre suffisamment important de communes de moins de 1 500 habitants déposaient des dossiers pertinents, il serait alors constitué une nouvelle catégorie.

Les deux dernières catégories (de 5 001/10 000 et 10 001/30 000 habitants) représentent 36 communes. Le CROS, organisateur, se réserve la possibilité de les fusionner si le nombre de candidatures n'est pas suffisant.

La référence de population retenue est celle de l'INSEE au dernier recensement connu (réalisé en 2009).

Les communes déjà récompensées (2007 : Belleu, Abbeville ; 2008 : Moreuil ; 2010 : Flixecourt, Laon) doivent attendre deux sessions avant de pouvoir, de nouveau, se porter candidates.

Celles ayant été simplement présélectionnées peuvent concourir à nouveau.

Article 3

Les dossiers de candidature sont diffusés et adressés aux communes à l'appui de ce présent règlement en décembre 2012. Ils peuvent être réclamés au CROS ou téléchargés sur le site Internet du CROS : <http://picardie.franceolympique.com>.

Ils devront être déposés, au plus tard, pour le **29 mars 2013** (cachet de la poste faisant foi) au :

Comité Régional Olympique et Sportif de Picardie
30 Square Friant Les Quatre Chênes - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 38 27 20 – Mél : picardie@franceolympique.com

Article 4

Le **Jury**, représenté par sept membres (trois du CROS, deux du Conseil Régional et deux de la DRJSCS), se réunira pour présélectionner les dossiers.

Article 5

Pour les communes présélectionnées, les visites du **jury itinérant**, composé d'un représentant du Conseil régional, un de la DRJSCS et deux du CROS, se dérouleront courant mai et juin 2013. Le CDOS du département concerné sera associé à la visite.

Article 6

La date envisagée de la remise des Trophées aux lauréats aura lieu en octobre-novembre 2013.

Article 7

Ce concours est doté d'un trophée par catégorie.

Les communes lauréates pourront utiliser officiellement dans leur communication, le titre de :

"Commune la plus sportive de Picardie 2013".

Article 8

Le **Grand Jury** qui est chargé du choix des lauréats est composé :

- ✓ du Président du Comité régional olympique et sportif de Picardie
- ✓ de trois membres du Comité régional olympique et sportif de Picardie
- ✓ de trois membres du Conseil régional de Picardie
- ✓ de trois membres de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Picardie
- ✓ de trois représentants de la presse régionale, désignés par l'USJSF Nord Pas de Calais Picardie
- ✓ d'un représentant des trois associations des Maires
- ✓ d'un invité d'honneur (personnalité du monde sportif)

Article 9

Les décisions du jury sont sans appel.

Amiens, le 1^{er} décembre 2012.

CROS de Picardie

Challenge de la commune la plus sportive 2013 - Liste des dossiers reçus

COMMUNE	Adresse	CP	Maire	Responsable	Fonction Resp.	Tél.	Mail	Nb hab.	Catégorie
Nogent sur Oise	74 rue du Général de Gaulle	60180	Jean-François DARDENNE	Philippe SANCHEZ	Directeur Jeunesse / Sports / Vie associative	06 18 41 96 17	p.sanchez@nogentsuroise.fr	19 155	10001 à 30000 hab.
Château-Thierry	16 place de l'Hôtel de Ville	02400	Jacques KRABAL	Loïc CARON	Directeur du service des sports	03 23 69 09 92	sports@ville-chateau-thierry.fr	15 226	10001 à 30000 hab.
Noyon	Place de l'Hôtel de Ville	60400	Patrick DEGUISE	Richard GULZINSKI	Directeur des sports et vie associative	03 44 93 36 06	dirsports@noyon.fr	13907	10001 à 30000 hab.
Longueau	Place Louis Prot	80330	Colette FINET	Marc HERNOUT	Maire adjoint aux sports	07 86 17 35 78	hernout.marc@orange.fr	5686	5001 à 10000 hab.
Belleu	1 rue Joliot Curie	02200	Grégoire BERNARD	Alain BEAUDON	Adjoint au Maire chargé des sports	06 37 13 08 44 03 23 73 21 93	famille.beaudon@gmail.com	3881	3501 à 5000 hab.
Flixecourt	35 rue Roger Godard	80420	René LOGNON	Daniel ANSARD	Adjoint au Maire responsable des sports et associations	06 82 43 05 16 03 22 51 15 90	daniel.ansard@orange.fr	3320	Moins de 3500 hab.
Saint Valery sur Somme	19 place Saint-Martin	80230	Stéphane HAUSSOULIER	Daniel CHAREYRON	Adjoint au Maire vie associative, jeunesse et sports	06 72 71 97 39 03 22 60 39 29	office.culturel@saint-valery-sur-somme.fr	2856	Moins de 3500 hab.
Bucy-le-Long	Place du 29 août 1944	02880	M. BATTISACCHI	M. DAUTREMEPUITS	Adjoint aux fêtes et sports	06 22 43 89 67	bucy-le-long-mairie@wanadoo.fr	2010	Moins de 3500 hab.
Epeville	105 rue du Maréchal Leclerc	80400	Philippe SLUSARCSYK	Michel COURTOIS	Maire adjoint chargé des sports	03 23 81 48 88	accueil.epeville@orange.fr	1918	Moins de 3500 hab.
Grandfresnoy	119 rue de l'Eglise	60680	Ivan WASYLYZYN	Michel FLOURY	Premier adjoint au Maire responsable commission fêtes et	03 44 41 47 26	mairiegrandfresnoy@wanadoo.fr	1636	Moins de 3500 hab.
Crécy en Ponthieu	2 place Jean de Luxembourg	80150	Régis LECUYER	Eric BOTTE	1er adjoint au Maire	03 22 23 70 00	mairie.crecy-en-ponthieu@wanadoo.fr	1593	Moins de 3500 hab.
Beauquesne	Place publique	80600	François DURIEUX	Jean GODEBERT	Adjoint au Maire	03 22 32 85 81 03 22 32 87 94	mairie.beauquesne@wanadoo.fr	1300	Moins de 3500 hab.

CHALLENGE DE LA COMMUNE LA PLUS SPORTIVE DE PICARDIE 2013 - DOSSIERS RECUS

Ville	Nb d'habitants	Nb d'habitants de l'intercommunalité	Nb de licenciés sportifs	Nb de licenciés sportifs / Nb d'habitants	Nb de clubs	Nb de disciplines	Budget du sport / Budget global	Budget du sport par habitant	Budget du sport / licencié	Commentaires
COMMUNES DE MOINS DE 3 500 HABITANTS										
Beauquesne	1 300	15 000	143	11%	4	4	1,60%	17 €	178 €	
Crécy en Ponthieu	1 593	17 324	411	25,80%	5	5	Non renseigné			Partie budget incomplète
Grandfresnoy	1 636	16 671	423	25,85%	3	3	2,10%	36 €	140 €	
Eppeville	1 918	13 500	360	18,76%	6	6	7,15%	100 €	536 €	Partie budget incomplète
Bucy-le-Long	2 010	20 000	611	30,40%	20	20	2,62%	26 €	85 €	
Saint Valey sur Somme	2 856	12 600	817	28,60%	12	12	2,41%	86 €	303 €	
Flixecourt	3 320	18 000	1 214	36,57%	20	20	Non renseigné			Dossier irrecevable (récompensé en 2010)
COMMUNES DE 3 501 A 5 000 HABITANTS										
Belleu	3 881	51 750	1 327	34,19%	19	19	5%	149 €	437 €	
COMMUNES DE 5 001 A 10 000 HABITANTS										
Longueau	5 686	170 000	3 213	56,50%	16	16	Budget sport géré par Amiens Métropole			
COMMUNES DE 10 001 A 30 000 HABITANTS										
Noyon	13 907	34 253	4 663	33,50%	49	39	7,69%	185 €	554 €	
Château-Thierry	15 226	31 500	5 653	37,12%	50	43	6,05%	142,21 €	383,03 €	
Nogent sur Oise	19 155	74 000	3 380	17,64%	22	18	4,65%	88,29 €	555,53 €	